



HAL
open science

Licence Management du sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management du sport. 2010, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02035659

HAL Id: hceres-02035659

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035659v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

Demande n° S3110051066

Domaine : Sciences et technique des activités physiques et sportives

Mention : Management du sport

Présentation de la mention

Le cursus Sciences et technique des activités physiques et sportives (STAPS) forme à la gestion, au management, et à l'organisation au sens large des activités physiques et sportives, que cette organisation relève du secteur privé ou du secteur public et ce en tant que recherche pluridisciplinaire et objet de pratiques sociales. La mention Management du sport correspond à une demande professionnelle. Toute association, collectivité, entreprise, club sportif professionnel ou amateur... ont des besoins réels de structuration de leur activité en réponse aux évolutions sociales et aux évolutions du marché.

Avis condensé

● Avis global :

L'ensemble du dossier est bien renseigné. Il s'agit d'une mention attractive pour les étudiants(es) qui, sur les deux parcours, regroupe environ une centaine d'étudiants en L3. Les différences entre les parcours Métiers du sport et Management du sport et du loisir sont peu justifiées sinon du fait que le premier semble accueillir des étudiants issus d'autres parcours de formation ou des étudiants en échec. Le fait que le master s'unifie autour du thème « Sport et territoires » dans le prochain quadriennal, tel que le mentionne le dossier, aurait dû conduire à la recherche d'une plus grande unité de la formation en licence, d'autant que la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master (70 %). Les sorties professionnelles en L3 sont quasiment inexistantes : il s'agit là d'un point faible du dossier. Les taux d'entrée en M2 ne sont par ailleurs pas connus. L'articulation entre cette mention et l'ancien master est équilibrée, elle est moins évidente dans le nouveau projet. Les points forts du dossier sont relatifs à la cohérence des enseignements, à leurs contenus professionnels et à la prise en compte des évaluations des enseignements. On peut noter aussi un bon taux de réussite.

● Points forts :

- Stages et interventions des professionnels.
- Liaison licence-master de l'ancien quadriennal.
- Equipe pédagogique dynamique et plurielle.

● Points faibles :

- Trop peu de sorties en L3 et donc de professionnalisation en licence.
- Aucune connaissance du devenir des étudiants.
- Pas de justification des deux parcours.
- Aucune politique de développement de la formation continue.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de :

- Mettre en synergie cette mention avec les licences et licences professionnelles du domaine Droit, économie, gestion.
- Réfléchir à la possibilité de transformer un parcours en licence professionnelle, la poursuite en master ne semblant pas se justifier pour une grande partie des étudiants(es) de la mention.
- Améliorer les conditions d'enseignement au niveau des infrastructures et des conditions de travail des étudiants.
- Mettre en place des dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants(es).
- D'évoluer vers un seul parcours.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe de pilotage est équilibrée et plurielle, elle manifeste un réel dynamisme dans la gestion de la mention. Une meilleure évaluation de l'origine des étudiants devrait permettre un ajustement des formations et des systèmes de rattrapage. Les évaluations des enseignements doivent faire l'objet de résultats concrets, publiés et explicites en vue de leur prise en compte pour améliorer et ajuster les contenus.

2 ● Projet pédagogique :

Il est adapté et ancré dans la pluridisciplinarité. Cependant, les compétences additionnelles et les compétences transversales ne sont pas suffisamment diversifiées. Dans ce type de formation, l'engagement dans les procédures de formation continue devrait être beaucoup plus développé. Une offensive est à mener sur les procédures de validation.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Cette démarche est réalisée dans le choix de la mention, dans le tutorat et la méthodologie du travail universitaire. L'aide à l'élaboration du projet professionnel que l'on trouve dans les encadrements de stage est insuffisante. L'ensemble des informations aux étudiants est bien organisée.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

C'est le point faible du dossier. Aucun suivi de cohorte ne permet d'évaluer les taux de professionnalisation de la mention. Les caractéristiques des métiers dans le domaine du management du sport sont profilées au niveau licence et très peu au niveau master. Une véritable professionnalisation de cette mention est donc à étudier.